

Assistant (e) de vie

RNCP231 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	330t, 330s
Code(s) ROME	K1302, K1303, K1304, K1305
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'assistant (e) de vie apporte une aide professionnalisée, dans le cadre de vie privé des personnes (logement individuel, foyer-logement, chambre privée dans un foyer résidence) : - pour accomplir avec la personne qui n'est pas en capacité d'assurer seule les actes essentiels de la vie quotidienne pour des raisons diverses (âge, accident, handicap, maladie...) de façon momentanée ou permanente, dans un processus évolutif ou régressif ;

- pour relayer les parents dans la garde active des enfants.

Le service d'aide est fonction des besoins de la personne et de son environnement.

Cet emploi est constitué le plus souvent de contrats à temps partiels, auprès d'employeurs multiples. Cet emploi nécessite des déplacements. Dans certaines zones rurales, ces déplacements peuvent prendre un temps important et la possession d'un véhicule est alors nécessaire.

Les horaires sont variables, décalés, y compris le travail de nuit, de fin de semaine.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées et descriptif des composantes de la certification :

1. ASSISTER LES PERSONNES DANS LA REALISATION DES ACTES DE LEUR VIE QUOTIDIENNE

Prendre contact avec la personne et débiter l'intervention d'aide dans la réalisation des actes de leur vie quotidienne.

Faire face aux situations d'urgence avec les personnes à leur domicile.

Contribuer au maintien de l'autonomie physique et intellectuelle des personnes.

Aider les personnes à s'alimenter.

Aider les personnes à assurer leur hygiène corporelle.

Aider les personnes à se déplacer, aider les personnes alitées.

Aider les personnes dans leurs démarches administratives et leur vie sociale.

Rendre compte et établir les liens nécessaires lors de l'aide aux personnes dans la réalisation des actes de leur vie quotidienne.

2. ASSURER LA GARDE ACTIVE DES ENFANTS ET DES BEBES A LEUR DOMICILE

Prendre contact avec les parents et débiter l'intervention de garde des enfants à leur domicile.

Assurer la sécurité physique et morale de l'enfant lors de la garde à domicile.

Contribuer aux apprentissages de base des enfants lors de la garde à domicile.

Faire manger les enfants et les bébés lors de la garde à domicile.

Assurer la toilette, le change, l'habillement des enfants et des bébés lors de la garde à domicile.
Assurer les levers et les couchers des enfants et des bébés lors de la garde à domicile.
Veiller à l'occupation des enfants lors de leur garde à leur domicile.
Rendre compte aux parents et conclure l'intervention de garde d'enfant à leur domicile.

3. ASSISTER LES PERSONNES DANS LA REALISATION DE LEURS TACHES DOMESTIQUES

Débuter et organiser l'intervention d'aide aux personnes dans la réalisation de leurs tâches domestiques.
Aider les personnes à préparer leur repas.
Aider les personnes à faire leurs courses.
Aider les personnes à entretenir leur logement.
Aider les personnes à entretenir leur linge.
Vérifier son travail et rendre compte lors de l'aide aux personnes dans la réalisation de leurs tâches domestiques.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Cet emploi s'exerce dans le cadre d'associations d'aide à domicile tant en mandataire qu'en prestataire, dans le cadre d'entreprises de services à la personne, en emploi direct. Cet emploi peut également s'exercer au sein d'institutions spécialisées (pavillons de vie pour les malades atteints de la maladie d'Alzheimer ,par exemple). Le secteur des assurances tend à développer des emplois d'assistance à domicile.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles : Aide à domicile.
Auxiliaire de vie.
Dame de compagnie.
Garde à domicile.
Garde d'enfants.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 455 €
Familles professionnelles (FAP)	T1X60 — Personnels de ménage chez des particuliers · tension 5/5 (Très élevée) T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie · tension 5/5 (Très élevée) T2B60 — Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	131 861
Jugés difficiles à recruter	57 %
Emplois saisonniers	13 %
Familles professionnelles (FAP)	T1X60 — Personnels de ménage chez des particuliers T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie T2B60 — Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP4821

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/231/>